Chabat telle la manne

Le Méiri (introduction au Bet Habéh'ira) note que toute action que l'homme réalise n'a d'effet uniquement si l'homme a la conscience que son acte a un enjeu ! Si l'homme fait une action mais n'a pas conscience du sens de l'action alors il a perdu tout ce que l'action est à même de lui délivrer !

Cela veut dire que l'action de mitsva, a un sens qui transcende l'aspect mécanique de la réalisation de la mitsva. Cette transcendance se fait par l'esprit de l'homme, comment tu réalises l'action par ton corps est une chose, mais ce qui se passe dans ta tête au moment de l'action physique de la mitsva va donner une autre dimension à l'acte lui-même. Chaque acte de mitsva contient des vertus déclenchées par la réalisation de cette mitsva, ces vertus sont liées à la pensée de l'homme. Plus l'homme vit la mitsva dans son esprit plus celle-ci lui délivrera ses vertus, sinon l'homme perd ce que D'IEU voulait lui offrir à travers cette mitsva !

Rav Aryé Leib Chapira étend cette idée au Chabat (voir feuillet Haémouna n° 247). Les Maîtres nous enseignent que l'effet du Chabat dépend de la volonté de l'homme ! Plus l'homme se lie au Chabat et désire ressentir ses propriétés plus le Chabat lui délivrera ses effets. Lorsque la Tora dit que d'IEU a béni le

chaussures lumineuses

A-t-on le droit Chabat de marcher avec des chaussures qui s'allument lorsqu'on marche ?

Le Gaon et Richon Letsion Rav Yitsh'ak Yossef chalita (feuillet Eyn Yitsh'ak 242) interdit formellement !

Il explique : de toute évidence qu'on est intéressé de cette lumière, "nih'a lé", et même si on n'allume pas cette lumière directement avec les mains mais c'est en marchant que le système se déclenche, on rencontre là le principe de "psik réché" – faire une action permise qui entraîne inévitablement un interdit – cependant étant donné qu'on agit ici avec intention que cela s'allume il faut interdire.

Nous rencontrons également le problème de "zilouta déchabat", c'est un comportement dégradant envers le Chabat de voir une lumière s'allumer par le biais de l'homme. (la délicatesse de ce sujet de "zilouta déchabat" est extrêmement profonde, effectivement les Sages ont interdit certains comportements, qui pourraient être permis en soi, c'est-à-dire qu'en les faisant on ne transgresse pas Chabat dans l'action proprement dite, toutefois le fait de le faire conduit à un mépris du Chabat et de son esprit…)

Un autre problème est à soulever, la réaction de la création de cette lumière s'inscrit dans la problématique de "nolad" – créer un élément nouveau (la notion de "nolad" est extrêmement délicate, selon Rabénou Ovadya de Barténoura au traité Bétsa 33A cela se traduit par tout ce qui ressemble à un travail créant un état nouveau…).

Il faut rajouter une autre raison non négligeable, les gens ne sauront pas distinguer entre cette lumière et toute autre lumière, de ce fait cela peut entraîner les gens d'allumer la lumière Chabat.

C'est au moins pour toutes ces raisons qu'il est interdit de se chausser Chabat de chaussure qui créent de la lumière en marchant.

Ceci est interdit aussi bien pour les adultes que pour les enfants !

Le Rav soulève également la question de "mouktsé" – tout objet qu'on n'a pas le droit d'utiliser Chabat on n'a également pas le droit de le déplacer !

Chabat, le Midrach nous enseigne que cette bénédiction du Chabat est inscrite dans la manne ! La question s'impose bien évidemment, la manne n'a été consommée par les Enfants d'Israël uniquement durant les quarante années du désert, alors que le Chabat continue d'exister ? Quel rapport y-a-t-il entre le Chabat et la manne ? Les Maîtres expliquent : Chabat est semblable à la manne. Cette manne épousait le goût désiré par son consommateur ! Le H'afets H'aïm disait que celui qui ne pensait à rien lorsqu'il consommait la manne alors elle n'avait aucun goût ! Il en est de même pour Chabat, il a le goût qu'on lui pense ! Celui qui est conscient qu'à travers le Chabat il peut accéder à des niveaux supérieurs alors Chabat lui fera goûter ces hauteurs. Chabat est fade ou épicé tout dépend de l'intention qu'on lui donne et de ce qu'on aspire. L'effet du Chabat dépend de l'homme. Chabat contient des trésors que l'on peut trouver auxquels on peut accéder si tant est qu'on les cherche et les désire.

Chabat, le chant de la vie

Le gaon Rav Guershon edelstein chalita (Darké Hah'izouk page 336) nous fait voyager au cœur des chants de Chabat.
Il est un us répandu dans notre peuple chanter les chants de Chabat. Des grands Maîtres durant toute l'histoire ont composé des chants, eux-mêmes inspirés de l'esprit saint. Ces chants contiennent des louanges et des prières, on les appelle "zémirot", parce qu'on les dit en chantant. Les mélodies accompagnant ces chants ont pour but d'éveiller notre sensibilité jusqu'à se retrouver face au Roi du Monde et chanter en son honneur. Ces chants éveillent notre intériorité. Le Hazon Ich disait que les chants chantés en l'honneur du Bet Hamikdach construisent le bet Hamikdach ! Lorsqu'on prie en chantant on bâti l'avenir. La prière ainsi chantée aide beaucoup.
Pourquoi chanter ? Rabi David Tsvi hilman zal disait : la Tora nous dit "zah'or et yom hachabat", le Talmud Pésah'im 106A explique que nous avons une mitsva de parler du Chabat "zoh'réhou bidvarim" (il ne faut pas traduire : tu te souviendras du jour du Chabat, mais parle du jour du Chabat !). C'est-à-dire que nous avons l'obligation de parler du Chabat de sa sainteté et de son élévation. Cette mitsva n'est pas limitée par une quantité définie, elle n'a pas de mesure. Plus l'homme parle du Chabat plus il réalise ce commandement de la Tora. De toute évidence lorsqu'on chante les chants de Chabat on s'inscrit dans cette mitsva.
Il y a certains chants qui ne traitent pas du chabat tel "ka ribon âlam", ces chants s'inscrivent dans l'exercice du cœur "avoda chebalev", ils sont comme la prière, ils éveillent en nous notre devoir de louer, demander et remercier D'IEU. La prière n'est pas que l'exercice du chabat, tous les jours nous devons prier, toutefois le jour de Chabat on peut réaliser ce commandement avec plus d'intégrité. Effectivement le jour de Chabat la pureté du cœur se fait plus ressentir, tel que nous le disons dans les prières du Chabat "vétaher libénou" – purifie notre cœur. Chabat l'homme étant à un niveau supérieur des autres jours de la semaine peut accéder à cette pureté du cœur "léovdéh'a beemet" pour servir D'IEU avec plus de vérité !
Certains disent que certaines de nos mélodies qui accompagnent nos chants de Chabat trouvent leur origine dans les chants des Léviim au bet Hamikdach.
Rajoutons, Chabat c'est le chant de la vie. Chabat on a la possibilité de vivre notre vie tel un chant mélodieux. Ces chants qui accompagnent nos repas de Chabat doivent s'étendre sur tous les jours de la semaine. Intéressant de noter que Chabat nous chantons sans appareil musical, c'est un chant qui émane de notre être profond, de notre coeur, telle la prière qui émane du plus profond de notre être. C'est la pureté de notre être qui s'exprime en ce jour de Chabat. Chabat c'est se resourcer au plus profond de notre être. Cela passe par les chants profonds et sublimes du Chabat. Chantons la vie !

Horaires Chabat Kodech Nice 5781/2021
Vendredi 1er Tamouz Roch H'odech – 11 juin
Entrée de Chabat 19h50
pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage AVANT d'allumer
Samedi 2 tamouz-12 juin
Réciter le Chémâ avant 8h53
Sortie de Chabat 22h07 / Rabénou Tam 22h45

Envoyez vos dons à
Oneg Chabat
CEJ 31 avenue henri barbusse 06100 Nice
et que votre vie soit aussi mélodieuse que possible